



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 2 juillet 2025 à 17 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle;

le conseiller Alexandre Warnet participe à distance, via l'application Teams, à la séance du conseil municipal, en vertu de l'article 332.1 de la Loi sur les cités et villes;

formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, ainsi que les conseillers Aline Dib, Sandra El-Helou, David De Cotis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier sont absents;

sont aussi présents:

Mme Scarlett Van Blaeren, directrice générale adjointe développement et aménagement du territoire, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;

Me Annie Fortin, cheffe de division du secrétariat générale greffe et greffière adjointe substitut.

À la demande de la présidente du conseil, la cheffe de division du secrétariat générale greffe et greffière adjointe substitut mentionne que les avis de convocation ont été valablement notifiés à tous les membres du conseil par un moyen technologique.

CM-20250702-608

AJOUT - INVENTAIRE RÉVISÉ DES IMMEUBLES AYANT UNE VALEUR PATRIMONIALE - 133, RUE DU MONT-ROYAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'inscrire l'immeuble situé au 133, rue du Mont-Royal, constitué des lots 1 596 750, 1 854 348, 1 854 349, 1 854 350, 1 854 351, 1 854 352, 1 854 353 et 1 854 354 du cadastre du Québec, à l'inventaire



révisé des immeubles ayant une valeur patrimoniale, et ce, conformément à l'article 120 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002).

ADOPTÉ

(SD-2025-3351)

À 17 h 14, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Annie Fortin, cheffe de division du secrétariat générale greffe et greffière adjointe substitut